

LA DESCENTE CHAPELLOISE

Samedi 19 juin 2027

Organisée par le Comité des fêtes de la Chapelle Palluau

Mail : ladescentechapelloise@gmail.com

La Course de Caisses à Savon de La Chapelle Palluau est avant tout un moment de fête, de partage et de bonne humeur !

Cette manifestation familiale met à l'honneur la créativité, l'originalité, l'esprit d'équipe et, bien sûr, la sécurité de tous les participants.

Une caisse à savon est un véhicule sans moteur, qui avance uniquement grâce à la force de la gravité.

Et parce qu'une Course de Caisses à Savon ne serait pas la même sans un brin de folie, **l'esprit folklorique et l'ambiance des équipes occuperont une place importante dans l'événement.** Alors, laissez parler votre imagination, sortez vos plus beaux costumes et préparez-vous à mettre l'ambiance !



ARTICLE 1 - CONDITIONS DE PARTICIPATION

- L'âge minimum pour participer est fixé à 14 ans révolus le jour de la manifestation.
- 2 personnes maximum sont autorisées à bord de la caisse à savon lors d'une descente. Chaque équipe peut enregistrer jusqu'à 4 pilotes/copilotes différents pour l'ensemble de la journée.
- Le nombre d'accompagnateurs est illimité pour la poussée au départ, les animations / chorégraphie et l'assistance technique.

Les participants mineurs doivent fournir une autorisation parentale signée (*annexe 1*).
Chaque pilote/copilote devra être couvert par une assurance Responsabilité Civile valide.
(à récupérer sur le site/application de votre assureur).

ARTICLE 2 – INSCRIPTION

Montant : **40 € par équipe**. Cette participation comprend 4 sandwiches et 4 boissons.

Le dossier d'inscription devra obligatoirement comporter :

- Le formulaire d'inscription complété ;
- L'attestation d'assurance Responsabilité Civile ;
- L'autorisation parentale pour les participants mineurs ;

L'inscription est définitive qu'après validation complète du dossier par l'organisation.

Le dossier est à déposer, sous enveloppe fermée, à la mairie de La Chapelle-Palluau, 1 rue de l'École, à l'attention du Comité des fêtes, avant le 19 mai 2027.

L'inscription est également possible par mail à ladescentechapelloise@gmail.com
accompagnée d'un virement bancaire auprès du Comité des fêtes.

ARTICLE 3 - DÉROULEMENT DE LA COURSE

10h00 : Accès paddock

10h30 – 12h00 : Contrôle technique des véhicules

13h45 : Briefing des équipes au podium

14h00 : Départ des premières descentes

19h00 : Fin de la course et remise des prix

Le pilote devra être assis dans son véhicule avant le départ.

Une poussée de lancement par les membres de l'équipe est autorisée.

Chaque équipe réalisera au minimum 2 descentes selon les contraintes d'organisation et le nombre d'engagés. L'ordre de départ sera défini par l'organisation.

ARTICLE 4 - CLASSEMENTS ET RÉCOMPENSES

Trois classements officiels seront établis par le jury :

- ❖ Podium des 3 caisses les plus rapides ;
- ❖ Podium des 3 plus belles caisses ;
- ❖ Podium des 3 meilleures chorégraphies de départ.

ARTICLE 5 - ANIMATION ET ESPRIT FOLKLORIQUE

La course met particulièrement en valeur l'animation des équipes.

Les équipages sont encouragés à prévoir : un thème, des costumes, une chorégraphie et une musique d'accompagnement.

ARTICLE 6 - PHOTOS ET MUSIQUE

Au minimum 15 jours avant la manifestation, chaque équipe devra transmettre à ladescentechapelloise@gmail.com plusieurs photographies du véhicule ainsi que le titre ou le fichier de la musique utilisée pour la mise en scène et la présentation de départ. Les photographies reçues serviront à prévenir, par avance, toute conception ne respectant pas le règlement.

ARTICLE 7 - CONTRÔLE TECHNIQUE

Le contrôle technique est **obligatoire** pour tous les véhicules.

Le contrôle portera notamment sur la direction ; le freinage ; les fixations ; les roues ; le poids ; les dimensions ; les équipements de sécurité et la conformité générale du véhicule.

Tout véhicule jugé non conforme devra être modifié avant de pouvoir prendre le départ.

ARTICLE 8 - CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES DES CAISSES À SAVON

Les véhicules devront respecter les caractéristiques suivantes :

- Longueur maximale : 3,00 m.
- Largeur maximale : 1,50 m.
- Poids maximal à vide : 150 kg.
- Véhicule réalisé de manière artisanale, dépourvu de tout moteur et conçu pour garantir la sécurité des occupants.
- Le pilote doit pouvoir rester en position assise.

Équipements obligatoires	Équipements conseillés
☒ Minimum 3 roues	★ Ceinture de sécurité
☒ Système de direction efficace	★ Harnais
☒ Système de freinage fonctionnel permettant au pilote de contrôler le véhicule	★ Arceau de protection
☒ Plancher totalement fermé et plein	
☒ Point de remorquage à l'avant	
☒ Point de remorquage à l'arrière	

ARTICLE 9 - VÉHICULES INTERDITS

- Tous les systèmes de propulsion ou moteurs (à pédales, électrique, thermique ...) ;
- Les châssis provenant de voitures ou voiture sans permis ;
- Les éléments coupants, tranchants ou dangereux ;
- Tout équipement susceptible de mettre en danger les participants ou le public.

L'organisation pourra refuser toute caisse qu'elle jugera non conforme ou dangereuse.

ARTICLE 10 - ÉQUIPEMENTS OBLIGATOIRES DES PARTICIPANTS

Toute personne prenant place dans une caisse à savon devra obligatoirement porter :

- casque intégral homologué ; gants ; vêtement à manches longues ; pantalon long ; chaussures fermées.

Tout participant ne respectant pas ces règles se verra refuser le départ.

ARTICLE 11 - SÉCURITÉ ET COMPORTEMENT

Tous les participants s'engagent à respecter le présent règlement, les consignes des organisateurs et des commissaires et à adopter un comportement responsable et sécurisé. Toute personne ayant un comportement dangereux, agressif ou mettant en péril la sécurité des participants ou du public pourra être exclue immédiatement de la manifestation sans remboursement.

L'équipe organisatrice pourra à tout moment interdire le départ d'un véhicule ou exclure une équipe.

ARTICLE 12 - IMAGE ET COMMUNICATION

Droit à l'image : les participants autorisent l'organisation à utiliser les photographies et vidéos réalisées durant la manifestation pour sa communication.

Afin de préserver le caractère familial et festif de la manifestation, sont strictement interdits :

- les messages politiques ;
- les messages provocateurs ;
- les messages discriminatoires ;
- les messages injurieux ou offensants.

L'organisation se réserve le droit d'imposer la modification ou le retrait de tout élément jugé incompatible avec l'esprit de l'événement.

ARTICLE 13 - RESPONSABILITÉ

Les participants prennent part à la manifestation sous leur entière responsabilité. Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas d'accident, de blessure, de vol, de dégradation de matériel ou de dommages causés à des tiers.

Chaque participant déclare être couvert par une assurance Responsabilité Civile valide.

ARTICLE 14 - ACCEPTATION DU RÈGLEMENT

L'inscription à la Course de Caisses à Savon de La Chapelle Palluau implique l'acceptation pleine et entière du présent règlement.

Tout participant reconnaît avoir pris connaissance du présent document et s'engage à en respecter l'intégralité des dispositions.

Nom de l'équipe : _____ Date : ____ / ____ / ____

Signature précédée de la mention "Lu et approuvé" :

Pilote/copilote 1	Pilote/copilote 2	Pilote/copilote 3	Pilote/copilote 4

Annexe 1

AUTORISATION PARENTALE POUR LES MINEURS

Course de caisses à savon – 19 juin 2027

Je soussigné(e),

Monsieur, Madame (nom, prénom) : _____

Agissant en qualité de père, mère, tuteur ou représentant légal (rayer les mentions inutiles),

Autorise l'enfant (nom, prénom) : _____

Né(e) le : _____

à participer aux descentes de caisses à savon en tant que pilote / passager (rayer la mention inutile), organisées le 19 juin 2027 par le Comité des fêtes de La Chapelle Palluau.

Nous notons et comprenons que cette autorisation, complétée et signée, ne se substitue pas à la décision finale des organisateurs d'accepter ou de refuser l'inscription de l'enfant.

Par ailleurs, en signant cette autorisation de participation, nous déclarons l'enfant ci-dessus nommé physiquement et moralement apte à participer aux descentes de caisses à savon.

Fait à : _____

Le : _____

Signature du représentant légal :